



Document de Plaidoyer

VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE ET ÉDUCATION DES FILLES

Protéger les droits des filles dans et autour des écoles

Ce document a été élaboré par le Secrétariat de l'INEE pour soutenir la diffusion des messages clés d'Attention à l'écart 2 : recherche de solutions sûres et durables pour l'éducation des filles dans les situations de crise. Ce document fournit une vue d'ensemble des faits et des lacunes liés à la violence basée sur le genre en milieu scolaire et recommande des actions et des mesures permettant de protéger les droits des femmes et des filles en matière d'éducation.

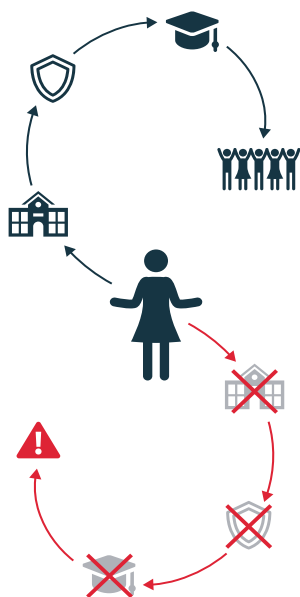


Il existe un cercle vertueux entre l'éducation et la protection des filles.

L'éducation et la protection des jeunes filles se renforcent mutuellement, entraînant des résultats positifs pour l'ensemble de la société. Les filles instruites grandissent pour devenir des citoyennes productives et informées qui protègent les droits des autres.

Cependant, quand des situations d'urgence empêchent l'accès des jeunes filles à l'éducation, cela entraîne une perte de protection et un abandon définitif de l'école, rendant les filles et leurs sociétés moins résilientes aux crises futures. Elles deviennent vulnérables aux actes de violence et aux pratiques pernicieuses et ne peuvent plus faire valoir leurs droits en tant que femmes autonomes et informées.¹ On estime que :

¹ Voir INEE (2021) Attention à l'écart Sections 3.1 et 3.2.



- Si toutes les filles des pays en développement achevaient l'école primaire, le nombre de mariages d'enfants diminuerait de 14 %.²
- Si elles terminaient toutes l'école secondaire, cela entraînerait la quasi-élimination des mariages d'enfants et une réduction de 75 % des grossesses précoces.³

Les filles dans les contextes de crise connaissent des taux élevés de violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS)

Alors que l'éducation peut être un facteur de protection essentiel, de nombreuses filles dans les pays touchés par une crise sont confrontées à des taux élevés de violence à l'intérieur et autour des écoles.⁴ À l'échelle mondiale, on estime que 50 % des enfants ont subi des violences à l'intérieur et autour des écoles.⁵ L'analyse des données d'enquête démographique et de santé (EDS) disponibles dans 20 pays, et des données de variabilité du système clima-

tique africain (VSCA) dans six pays d'Afrique subsaharienne a révélé que 29 % des adolescentes avaient rapporté avoir subi des violences physiques ou sexuelles, et qu'une fille sur six (17 %) avait rapporté avoir subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois.⁶

Défis permanents à relever dans le cadre de la conception d'interventions efficaces

Les acteurs et actrices de l'éducation sont confrontées à un certain nombre de difficultés pour prévenir et traiter la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS).⁷

2 UNHCR. (2018). Her turn: It's time to make refugee girls' education a priority. https://www.unhcr.org/herturn/http://www.ungei.org/resources/files/Girls_in_Conflict_Review-Final-Web.pdf

3 Wodon et. al. (2018). Missed opportunities: The high cost of not educating girls. World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29956>

4 Voir INEE (2021) Attention à l'écart, 3.1 et 3.2.

5 Safe to Learn (2020). Ending violence in and through schools. Call to action. <https://www.end-violence.org/safe-to-learn#call-to-action>

6 Evans, D., Hares, S., Holland, P., & Mendez Acosta, A. (2021). Adolescent girls' safety in and out of school: Evidence on physical and sexual violence from across sub-Saharan Africa (CGD Working Paper 597). Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/adolescent-girls-safety-in-and-out-of-school.pdf>

7 Voir INEE (2022) Attention à l'écart 2, Section 4.2.

- Au **niveau de la communauté**, il arrive souvent que les cas ne soient pas rapportés en raison de la stigmatisation de la violence sexuelle et sexuelle et des normes qui empêchent les enfants de parler ouvertement de la violence.
- Au **niveau du système scolaire**, les difficultés de mise en œuvre comprennent le manque de ressources ou de formation permettant de suivre et de répondre aux cas de violence basée sur le genre, les priorités en concurrence et les contraintes en matière de ressources humaines, le manque de suivi et le manque de stratégies pour aborder les normes discriminatoires liées au sexe.
- Au **niveau politique**, les obstacles à la mise en œuvre comprennent le manque de ressources, les difficultés de coordination entre les différents acteurs et actrices et la résistance face aux travaux sur l'égalité entre les sexes.

Des pratiques encourageantes

Il existe un certain nombre de bonnes pratiques émergentes en matière de prévention et d'atténuation des effets de la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS). Le rapport *Attention à l'écart 2* met en évidence les points suivants :

- **Plaidoyer et approches législatives** : Les engagements mondiaux et les approches législatives nationales ont permis d'attirer l'attention sur la question de la VBGMS. Cependant, des recherches supplémentaires sont nécessaires sur la mise en œuvre des politiques et la mobilisation des engagements.⁸
- **Une approche scolaire globale et des normes minimales** : Cette stratégie tient compte de l'interdépendance des écoles, des communautés et des familles afin d'améliorer l'environnement scolaire pour les étudiantes, le personnel et les membres de la communauté.⁹ Des preuves récentes montrent un impact positif de cette approche sur la réduction de la VBGMS, sur l'évolution des normes liées au genre et sur l'amélioration de l'expérience scolaire des filles.¹⁰
- **Renforcement des sauvegardes institutionnelles et programmatiques** : Une approche de sauvegarde institutionnelle forte peut contribuer à réduire le risque de VBGMS et aider les filles à se sentir plus en sécurité en participant à des activités éducatives.¹¹ Elle peut également renforcer les mécanismes d'intervention, en particulier pour les filles qui, dans les contextes de crise, risquent davantage d'être victimes d'abus.¹²

8 Voir INEE (2022) *Attention à l'écart 2*, Section 4.2.1.

9 UNGEI. (2016). A whole school approach to prevent school-related gender-based violence: Minimum standards and monitoring framework. UNGEI. <https://www.icmec.org/wp-content/uploads/2018/09/Whole-School-Approach-to-Prevent-SRGBV-Minimum-Standards-Framework-UNGEI.pdf/>.

10 Voir INEE (2022) *Attention à l'écart 2*, Section 4.2.2.

11 « Sauvegarde » est un terme générique qui englobe la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que la protection de l'enfance. Pour plus de détails, voir : INEE (2022) *Attention à l'écart 2*, Section 4.2.3.

12 Voir INEE (2022) *Attention à l'écart 2*, Section 4.2.3.

Lacunes

D'importantes lacunes subsistent dans notre compréhension de la VBGMS et dans la mise en œuvre des politiques visant à résoudre ce problème, et notamment :

- **La VBGMS est courante dans les contextes de crise, mais n'est pas suffisamment prise en compte.** Malgré les améliorations apportées à la collecte et au suivi des données, il existe encore des lacunes dans la compréhension de la nature et de la portée de la VBGMS. Les pays varient considérablement en termes de collecte et de communication des données, ce qui rend difficile l'obtention d'estimations fiables et comparables sur la prévalence de la VBGMS. Les données disponibles sur la VBGMS dans les espaces d'apprentissage pour les personnes réfugiées et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont très limitées.¹³
- **Les facteurs de risque de violence basée sur le genre (VBG) ont augmenté pendant les confinements liés à la COVID-19.** A ce jour, nous ne disposons pas de données complètes sur la prévalence de la VBG pendant les confinements et les fermetures d'écoles liées à la COVID-19. Toutefois, de nombreuses personnes s'inquiètent du fait que les filles ont été exposées à un risque accru de violence, notamment au sein du foyer. Les confinements peuvent avoir augmenté le risque d'exploitation et d'abus sexuels, de mariages précoces et forcés, et de pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines.¹⁴
- **La législation n'offre pas une protection suffisante aux filles :** Si la plupart des pays touchés par une crise disposent d'une certaine protection juridique contre la violence à l'école, celle-ci, bien souvent, ne s'étend pas à une protection complète contre les châtiments corporels, la violence psychologique, la violence physique et la violence sexuelle. Sur les 41 pays touchés par une crise pour lesquels des données sont disponibles, 14 (34 %) n'offrent aucune protection contre la violence à l'école, 23 (56 %) offrent une protection limitée, et seuls quatre pays (9,7 %) offrent une protection contre les châtiments corporels et toutes les violences.¹⁵
- **Peu de preuves de l'efficacité des interventions en matière de VBGMS.** Il existe encore peu de preuves de l'efficacité des programmes et des stratégies de lutte contre la VBGMS, en particulier dans les contextes humanitaires.¹⁶ Une analyse rigoureuse des approches visant à résoudre la VBGMS a révélé que les études disponibles sur l'efficacité ou l'impact de ces approches concernaient principalement des programmes d'une durée inférieure à un an. Peu d'études portaient sur les politiques, il y avait peu d'études qualitatives, de méthodes mixtes ou longitudinales, et très peu d'études provenaient d'Asie ou du Moyen-Orient.¹⁷

13 Voir INEE (2022) Attention à l'écart 2, Section 4.1.

14 Voir INEE (2022) Attention à l'écart 2, Section 4.1.

15 Calculs des autrices reposant sur Attention à l'écart 2, Annexe 2.

16 Voir INEE (2022) Attention à l'écart 2, Section 4.2.

17 Parkes, J., Heslop, J., Ross, F. J., Westerveld, R., & Unterhalter, E. (2016). A rigorous review of global research evidence on policy and practice on school-related gender-based violence. UNICEF.

Recommandations

Des efforts coordonnés et multi-acteurs sont nécessaires pour garantir que les filles soient protégées contre toutes les formes de violence à l'intérieur et autour des écoles. Certaines actions suggérées sont énumérées ci-dessous :

Mise en œuvre du programme

- Les gouvernements et les prestataires de services éducatifs doivent renforcer la protection des institutions et des programmes afin de s'assurer que les filles et les garçons sont protégés contre la VBGMS. Un soutien psychosocial doit être mis à la disposition des survivantes de VBGMS.
- Les gouvernements et les acteurs et actrices de l'éducation doivent collaborer avec le personnel enseignant, les communautés et les parties prenantes concernées pour élaborer, mettre en œuvre et contrôler des codes de conduite tenant compte du genre.
- Les gouvernements et les acteurs et actrices de l'éducation doivent apporter un soutien et une formation pour le personnel enseignant, afin de créer des environnements d'apprentissage sûrs et sensibles au genre, de s'assurer qu'ils et elles connaissent les mécanismes d'orientation en matière de VBGMS et qu'ils et elles savent les utiliser.
- Les gouvernements et les prestataires de services éducatifs doivent adopter les approches encourageantes que sont par exemple l'approche globale de l'école, pour changer les attitudes, les comportements et les pratiques de toute une série d'acteurs et actrices, afin de prévenir la VBGMS.¹⁸

Politique et planification

- Les gouvernements doivent intégrer des mécanismes d'intervention et d'orientation en matière de VBGMS dans les politiques nationales et dans les plans sectoriels d'éducation afin de fournir une protection complète dans les écoles et sur le chemin de l'école.
- Les donateurs et les acteurs et actrices de l'éducation doivent fournir un financement et un soutien technique aux gouvernements des pays touchés par des crises, afin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à s'attaquer aux causes de la VBGMS et à promouvoir les bonnes pratiques centrées sur les survivantes, afin de les soutenir et de les réintégrer dans les espaces d'apprentissage.
- Les gouvernements doivent intégrer une éducation sexuelle complète aux programmes scolaires nationaux, afin d'aider les jeunes à établir des relations saines et à prendre des décisions éclairées sur leur sexualité.¹⁹

18 UNGEI. (2016). Addressing School-Related Gender-Based Violence is Critical for Safe Learning Environments in Refugee Contexts. UNGEI. <https://www.ungei.org/sites/default/files/Addressing-school-related-gender-based-violence-is-critical-for-safe-learning-environments-in-refugee-contexts-%28briefing%20paper%29-2016-eng.pdf>

19 UNESCO. (2018). International technical guidance on sexuality education: An evidence-informed approach. UNESCO. <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ITGSE.pdf>

Financement

- Les gouvernements et les partenaires financiers doivent investir dans la recherche sur la lutte contre la VBGMS. Cela devrait inclure des recherches sur les différents besoins de protection des filles et des garçons, les moteurs de la VBGMS, et sur l'efficacité des stratégies de lutte contre la VBGMS dans les contextes de crise.

Collecte des données, suivi et analyse

- La collecte de données désagrégées par sexe sur la violence à l'école et autour de l'école doit être intégrée aux enquêtes nationales ; il faut intégrer l'évaluation de l'impact dans la conception et le développement des programmes, afin d'obtenir davantage de preuves de l'impact des processus politiques sur la réduction de la VBGMS.
- Les gouvernements, les prestataires de services éducatifs et les chercheurs et chercheuses doivent collecter des données plus nombreuses et de meilleure qualité afin de renforcer notre compréhension de la violence sexuelle et sexiste dans toute une série de contextes (notamment des données sur la prévalence des incidents violents, les réponses des enfants à la violence, les normes et les structures qui sous-tendent la violence, ainsi que sur la sécurité à l'école et autres environnements favorables) ; ces données doivent être désagrégées en fonction de facteurs d'identité sociale clés, tels que le genre.
- Les chercheurs et chercheuses doivent adopter et suivre des procédures éthiques et de protection de l'enfance solides et s'assurer que les données sont collectées et présentées de manière à respecter la vie privée et la confidentialité des enfants et à ne pas traumatiser à nouveau les survivantes.

Autres ressources sur la VBGMS :

- **Education Cannot Wait (Éducation Sans Délai), INEE, UNGEI (2021). ESU-GenKit, Section 5.3 : Gender in EiE Protection and Well-Being Interventions (Le genre dans les réponses de protection ESU et de bien-être).** Cette ressource offre des lignes directrices pour comprendre la raison d'être et la façon de refléter la réactivité au genre dans les interventions de protection et de bien-être dans le cadre des programmes de l'ESU
- **INEE (2019). Note d'orientation de l'INEE sur le Genre, Section 2.2 : Protection et bien-être.** Cette section de la Note d'orientation propose des lignes directrices visant à assurer la protection et le bien-être des enfants et à prévenir et répondre à la violence basée sur le genre en milieu scolaire.
- **UNGEI (2019). Ending school-related gender-based violence: a series of thematic briefs (En finir avec la violence basée sur le genre en milieu scolaire : série de messages thématiques).** Cette série de messages résume les approches visant à prévenir et à répondre à la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS).
- **IASC, GBV AoR (2018). How to support survivors of gender-based violence when a GBV actor is not available in your area (Comment soutenir les survivantes de violence basée sur le genre quand une actrice de VBG n'est pas disponible dans votre domaine).** Ce « guide de poche » a été conçu pour fournir aux praticiennes humanitaires des informations concrètes sur la façon de soutenir les survivants de la violence basée sur le genre dans des contextes où il n'y a pas d'actrice de la VBG ou de filière d'orientation disponible.

Publié par :

Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE)
c/o International Rescue Committee
122 East 42nd Street, 12th floor
New York, NY 10168
États-Unis d'Amérique

INEE © 2022

Citation suggérée :

Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE). (2022). Violence basée sur le genre et éducation des filles : Protéger les droits des filles dans et autour des écoles. INEE. New York, NY. <https://inee.org/fr/ressources/violence-basee-sur-le-genre-et-education-des-filles-les-droits-des-filles-dans-et-autour>

Licence :

Le présent document est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0. Il est attribué au Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE).

**Remerciements :**

Cette note a été rédigée par Lauren Gerken, coordinatrice du genre à l'INEE, et Sumbal Bashir, consultante pour la thématique du genre à l'INEE. Nous tenons à remercier l'Équipe de travail spécialisée sur le genre de l'INEE, le Secrétariat de l'INEE et les autres personnes qui ont donné de leur temps et leur expertise pour élaborer ce document.

L'INEE remercie Affaires mondiales Canada pour le soutien financier apporté à ce document.

La conception a été réalisée par 2D Studio.

Cette traduction a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre Translators without Borders (CLEAR Global) et l'INEE.